

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-06-16 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue par conférence téléphonique le mardi 16 juin 2020 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin, Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Denis Benoît, Denis Marion, Robert Beauchamp, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Est absent : Yvon Daigle.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille.

Sont également à la conférence téléphonique madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

6.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

20-06-40 CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents, prolongeant cet état d'urgence par période additionnelle de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

EN CONSIÉQUENCE, il est proposé par Robert Beauchamp, appuyé par Francine Morin et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique enregistrée.

6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-06-41 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2020
(c.c.)

20-06-42

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Denis Marion

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

6.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 12 mai au 5 juin 2020 a été remis aux directeurs pour information.

6.5 Rapport financier au 31 mai 2020 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1^{er} janvier au 31 mai 2020.

6.6 Comptes à payer

20-06-43

Sur la proposition de Robert Beauchamp

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 9 juin 2020, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **67 784,42\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de mai et juin pour un montant de **17 764,64\$** (réf. : liste du 9 juin 2020).

6.7 Correspondance

02/06/20 Municipalité de Saint-Aimé – Résolution 123-06-20 demande pour le retrait d'une entrée d'eau au 351, rang St-Charles

6.8 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

6.8.1 Étalonnage des compteurs intermunicipaux (c.c)

20-06-44

Sur la proposition de Marcel Therrien

Appuyée par Sylvain Lafrenaye

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre retienne la soumission numéro 413 datée du 9 juin 20209 de Compteurs d'eau du Québec pour l'étalonnage de 13 compteurs intermunicipaux situés sur le réseau d'aqueduc de la Régie au montant de 3 380\$, taxes applicables en sus, lequel montant incluant les frais de main-d'œuvre et de déplacement.

6.9 Varia ouvert

6.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

6.11 Levée de la séance

20-06-45

Sur la proposition de Denis Benoît

Appuyée par Stéphane Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale